



Les législateurs se sont réunis à Bogotá, Colombie, durant la 5^e Assemblée plénière du FIPA

Débats à saveur de café

Les représentants de 19 parlements des Amériques ont goûté à l'hospitalité colombienne alors qu'ils participaient à la 5^e Assemblée plénière du FIPA à Bogotá.

Du 19 au 21 novembre 2006, dans une atmosphère détendue et cordiale, les législateurs ont non seulement débattu de questions d'intérêt hémisphérique mais ont également élu le nouveau président de l'organisation, le député brésilien Luiz Carlos Hauly, et renouvelé en partie leur Comité exécutif. L'équilibre entre le politique, l'économique et le social recherché par le FIPA a été démontré une fois de plus par le choix des thèmes abordés: la lutte contre le narcotrafic, les politiques d'intégration commerciale et les stratégies de lutte contre la pauvreté. En plus d'adopter des recommandations sur chacun des thèmes, les participants ont manifesté leur appui à la Convention de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles et ont convenu de former un groupe de travail conjoint entre le FIPA et la Confédération parlementaire des Amériques, en vue de la possible intégration des deux organisations. Le Groupe des femmes parlementaires des Amériques a également élu sa nouvelle présidente, la sénateur colombienne Cecilia López Montaña. Grâce à une

modification du règlement de l'organisation par l'Assemblée plénière, aussi bien la présidente du Groupe des femmes que l'ex-présidente du FIPA font désormais partie du Comité exécutif.

À l'ouverture des délibérations, le représentant de l'OEA, Víctor Rico, a demandé instamment aux participants de « formuler des propositions et des mesures qui touchent les

durant les discours présidentiels, les parlementaires ont accueilli avec enthousiasme la proposition du président colombien, Álvaro Uribe, de procéder à un échange d'opinions à la suite de son discours. Les législateurs ont ainsi eu la possibilité d'exprimer leurs préoccupations, de poser des questions et de formuler leurs commentaires, auxquels monsieur Uribe a

Photo: FIPA



Le drapeau colombien flottant sur l'édifice du Congrès

citoyens » et la sénateur Céline Hervieux-Payette les a priés de « chercher des solutions innovatrices ». La sénateur colombienne Nancy Patricia Gutiérrez, qui a assumé la responsabilité de l'organisation de l'événement, a souligné pour sa part « la nécessité de trouver des outils communs ».

Un fait inusité s'est produit au cours de la deuxième journée. Habitués à l'écoute passive

répondu avec conviction et sans hésitation.

Vers la fin des trois jours de délibération, les législateurs ont eu l'occasion d'élire leur nouveau président. Le député brésilien Luiz Carlos Hauly, qui travaille avec le FIPA depuis la fondation de l'organisation, a été élu président pour deux ans par acclamation.

Le moment de surprise s'est

produit lorsque, à la clôture de l'assemblée, la présidente du Congrès de Colombie, la sénateur Dilian Francisca Toro Torres, a remis à la sénateur Céline Hervieux-Payette, présidente sortante du FIPA, le grade de la Grande Croix à plaque d'or de l'Ordre du Congrès de Colombie. Toro Torres, première femme à occuper ce poste en Colombie, a offert la distinction au nom du peuple colombien, « en reconnaissance au travail accompli pour la consolidation des rapports d'amitié et de coopération entre les peuples ».

La fin est arrivée, émouvante, sous des applaudissements. Et la conviction qu'en Colombie, les législateurs ont pu connaître d'autres facettes du FIPA: au delà des discussions et de l'échange d'idées, l'exploration d'autres cultures et d'autres façons de percevoir le monde.

Dans cette édition

Recommandations de la 5^e Assemblée	2
Le pouvoir législatif au Brésil	3
Message du nouveau président	4
Atelier à Ottawa	4
Unis pour la diversité culturelle	4
Au sujet du FIPA	4

Les recommandations de la Cinquième Assemblée plénière

Le Capitole national de Bogotá, avec ses immenses colonnes de style ionique, a été témoin du travail ardu réalisé par les législateurs durant la Cinquième Assemblée plénière du FIPA.

Les groupes de travail ont formulé des recommandations qui ont été adoptées à l'unanimité par l'Assemblée plénière. Voici donc une synthèse des recommandations :

Groupe de travail sur le commerce et l'intégration

Président : Député James Bezan, Canada
Conférencier : Paolo Giordano, Banque interaméricaine de développement (BID)

En élaborant ses recommandations, le groupe a cherché à exprimer la nécessité de maintenir un équilibre entre l'élimination des barrières au commerce et la promotion de politiques commerciales qui contribuent à l'atteinte d'une plus grande équité et à la réduction de la pauvreté. Ainsi, il a recommandé de poursuivre l'agenda d'intégration des Amériques, en exhortant à un accord hémisphérique où convergent les accords bilatéraux. Il a également prié les membres de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) de reprendre les négociations multilatérales pour conclure la ronde de Doha sur le développement et d'éliminer les barrières au commerce international.

Par ailleurs, le groupe a recommandé l'adoption de politiques nationales complémentaires destinées à saisir les occasions d'insertion internationale, et la mise en œuvre de programmes de développement durable, de réduction de la pauvreté et d'amélioration des conditions de vie.

Groupe de travail sur la réduction de la pauvreté

Président : Député Iván Moreira Barros, Chili

Conférenciers : Ana Lucía Muñoz, Banque interaméricaine de développement (BID) et Amelita Armit, Centre parlementaire, Canada

Le groupe a encouragé la consolidation de stratégies de croissance, l'augmentation de l'efficacité des dépenses

ressources de l'État, ainsi qu'à investir dans la science et la technologie, à promouvoir l'éducation universelle et à former la main-d'œuvre pour les nouveaux postes de travail.

Groupe de travail sur la lutte contre le narcotrafic

Présidente : Sénateur Sandra Husbands, Barbade
Conférencier : Sandro Calvani, Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC)

Groupe des femmes parlementaires des Amériques

Présidente : Sénateur Cecilia López Montaña, Colombie

En se réunissant pour une quatrième fois dans le cadre de l'Assemblée plénière annuelle, ce groupe permanent du FIPA a approuvé son plan de travail 2007-2008, qui comprend la réalisation de cinq projets potentiels.

Photo: Kerrie Rodier/Section canadienne du FIPA



Les participants à l'assemblée du FIPA dans les escaliers du Capitole du Congrès de la Colombie

sociales et une coopération internationale accrue. Il a aussi recommandé que l'on travaille la composante politique pour réduire la pauvreté et la composante économique afin de prélever une plus grande part d'impôt chez les mieux nantis. Dans ce cadre, il a recommandé la création d'un groupe de travail du FIPA se consacrant exclusivement à l'étude des impacts de la charge fiscale sur le développement socioéconomique des pays membres.

Le groupe a jugé nécessaire d'encourager les parlementaires à proposer des lois sur la transparence dans leurs pays, pour lutter contre la corruption, et favoriser une utilisation efficace des

Tout en tenant compte des aspects économiques, sociaux et politico-légaux de la lutte antidrogue, le groupe a recommandé, entre autres, que les pays mettent sur pied des programmes de substitution de cultures et d'incitation à l'emploi, élaborent des programmes d'éducation prônant de nouvelles valeurs pour contrer la consommation de drogues et convoquent un forum international pour aborder le rôle des médias dans la promotion de ces valeurs. Il a aussi encouragé, dans le cadre de l'Organisation des États Américains (OEA) et de l'Organisation des Nations Unies (ONU), la convocation d'une réunion pour discuter de la création d'un tribunal interaméricain et international contre les drogues.

Deux des projets ont pour but de promouvoir la participation des femmes en politique grâce à l'engagement et à l'éducation. Pour atteindre cet objectif, le groupe a proposé de favoriser le partage d'expériences et de conseils par l'intermédiaire du Parlement virtuel et de mettre sur pied un projet dans le cadre de la Semaine internationale de la femme. Les autres projets comprennent un projet de « marrainage », un atelier sur l'application de la Convention des Nations Unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, et un atelier de formation sur les méthodes, inspirées de l'expérience bolivienne, permettant la réalisation de progrès en matière d'équité entre les sexes.



Le pouvoir législatif au Brésil

Photo: Bernardo Hélio

La République fédérative du Brésil est un État démocratique de droit fondé sur les pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire. Le pouvoir législatif a pour mission de représenter le peuple brésilien, légiférer sur les sujets d'intérêt national et surveiller l'application des fonds publics. Le Congrès national est composé de représentants de tous les états et du district fédéral, ce qui fait du Parlement un lieu où règne la diversité des idées, un pouvoir législatif pluriel au service de la société brésilienne.

La Chambre compte 513 députés élus pour un mandat de quatre ans, proportionnellement à la population de chaque état et du district fédéral : le nombre minimum est de 8 députés et le maximum est de 70 députés représentant le peuple de chaque unité de la fédération.

Le Sénat fédéral compte 81 sénateurs élus pour un mandat de huit ans au scrutin majoritaire, à raison de trois sénateurs pour chacun des états de la fédération et le district fédéral. Cette représentation est renouvelée tous les quatre ans, de 1/3 et 2/3, alternativement.

L'organisation du pouvoir législatif dans ces deux assemblées représentatives, appelée bicaméralisme, est une tradition constitutionnelle brésilienne depuis la monarchie (1822-1889). L'une de ses fonctions les plus importantes est de permettre que les matières traitées circulent d'une chambre à l'autre et soient discutées tant à la Chambre des députés qu'au Sénat, afin qu'une chambre puisse réviser et parfaire les travaux de l'autre.



Vue de l'intérieur du Congrès brésilien, Brasilia

Les parlementaires peuvent être réélus pour un temps indéfini.

Les propositions sont initialement débattues par les commissions permanentes et thématiques des chambres, qui traitent de sujets d'intérêt national. Des commissions spéciales de même que des commissions de recherche et d'enquête peuvent également être créées. Les travaux législatifs sont assurés à l'aide d'une structure fonctionnelle qui dispose d'une direction générale chargée de la planification, de la coordination et du contrôle des activités administratives. Celle-ci est assistée par différentes directions - administrative, législative, de ressources humaines et différentes divisions. Une équipe permanente de consultants assiste les parlementaires dans leurs travaux.

Il est important de souligner

que la Constitution de 1988, à la fin de la dictature militaire, a éliminé certaines restrictions qui faisaient partie des procédures adoptées par le pouvoir législatif brésilien. Son rôle a pris de l'ampleur dans la société. Actuellement, parmi les nouveaux représentants qui siégeront à partir du 1er

février, bon nombre sont des entrepreneurs et des professionnels libéraux. Cependant, les secteurs normalement représentés tels que ceux liés à l'agriculture traditionnelle et aux églises protestantes y sont toujours présents.

Chambre des députés (2007–2011)

- ◆ 513 députés
- ◆ 45 femmes
- ◆ 468 hommes
- ◆ Principaux partis :
 - Mouvement démocratique brésilien 17,3 % (centre-droite),
 - Parti des travailleurs 16,1 % (centre-gauche),
 - Social-démocratie 12,8 % (centre-gauche),
 - Front libéral 12,6 % (centre-droite),
 - Autres 41,1 %

Sénat fédéral (2007–2011)

- ◆ 81 sénateurs
- ◆ 11 femmes
- ◆ 70 hommes
- ◆ Principaux partis :
 - Front libéral 22,2 % (centre-droite),
 - Mouvement démocratique brésilien 20,9 % (centre-droite),
 - Social-démocratie 17 % (centre-gauche),
 - Parti des travailleurs 12,3 % (centre-gauche),
 - Autres 27,3%



Message du président

Au sujet du FIPA

L'intégration des Amériques fait partie des engagements pris par les sénateurs et les députés qui participent au Forum interparlementaire des Amériques et y représentent leurs pays. Aujourd'hui, en tant que président de ce Forum, je réitère donc mon souhait de chercher l'intégration avec la Confédération parlementaire des Amériques (COPA) et, grâce à cette union, de consolider tous les Parlements, dans un esprit de fraternité et de renouveau de la démocratie.

Depuis la création du FIPA nous avons avancé beaucoup. Avec, comme point de départ, nos humbles connaissances, nous sommes parvenus à comprendre les mécanismes de fonctionnement des Congrès, puis à partager nos préoccupations et nos aspirations face à la mondialisation de l'économie et, parallèlement, face à la progression d'effets négatifs

pour le développement, telle la concentration des revenus.

La route est longue, mais nous avançons à grands pas vers la suppression des barrières qui entravent la libre circulation des personnes, l'application des règles de bonne conduite et le respect des droits de la personne. Reste un autre défi : celui de nous organiser, sur le plan interne, pour favoriser l'insertion de nos pays comme partenaires dans le contexte international.

En mars, nous aurons une rencontre de travail afin de planifier les années à venir. Je voudrais vous exhorter tous à renforcer notre représentation, de sorte que ces efforts continus puissent faire de nous, un jour, le futur Parlement des Amériques.

Député Luiz Carlos Hauly, Brésil, Président du FIPA 2006-2008

Photo: FIPA



Député Luiz Carlos Hauly, président

Le Forum interparlementaire des Amériques (FIPA) est un réseau indépendant composé des corps législatifs nationaux des États membres de l'Organisation des États américains, et qui s'est engagé à promouvoir la participation des parlementaires dans le système interaméricain.

Unis pour la diversité culturelle

La Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) entrera en vigueur le 18 mars 2007, soit trois mois après le dépôt du trentième instrument de ratification.

Adopté en octobre 2005 par la Conférence générale de l'UNESCO, le traité a pour objectifs, entre autres, de réaffirmer « l'importance du lien entre culture et développement » et « le droit souverain des États de conserver, d'adopter et de mettre en œuvre les politiques et mesures qu'ils jugent appropriées pour la protection

et la promotion de la diversité des expressions culturelles sur leur territoire ». Les représentants des législatures présents à Bogotà lors de la Cinquième Assemblée du FIPA ont réitéré leur appui à la Convention, en recommandant aux parlements des Amériques d'entreprendre des démarches pour que leurs pays se joignent au nombre des États Parties dans les meilleurs délais, et en incitant les gouvernements de la région à adopter des politiques visant à mettre en œuvre les dispositions du traité. Celui-ci compte jusqu'à présent six États Parties sur le continent américain, soit la Bolivie, le Canada, l'Équateur, le Guatemala, le Mexique et le Pérou.

COMITÉ EXÉCUTIF DU FIPA

Président

- Député Luiz Carlos Hauly, Brésil

Amérique du Nord

- Député James Bezan, Canada
- Sénateur Ricardo García Cervantes, Mexique

Amérique centrale

- Député Gudy Rivera Estrada, Guatemala
- Député Stanford Callender, Trinité-et-Tobago

Caraïbes

- République Dominicaine: représentant à confirmer
- Sénateur Brenda Hood, Grenade

Amérique du Sud

- Colombie: représentant à confirmer
- Député Iván Moreira Barros, Chili

Ancienne présidente du FIPA

- Sénateur Céline Hervieux-Payette, Canada

Présidente du Groupe des femmes parlementaires des Amériques

- Sénateur Cecilia López Montaña, Colombie

Pays hôte de l'Assemblée plénière

- À confirmer

Atelier sur commerce à Ottawa

La Section canadienne du FIPA invite les législateurs des Amériques à participer à un atelier de **renforcement des connaissances commerciales** les **18, 19 et 20 mars 2007**, à **Ottawa**.

La formation abordera des thèmes tels que:

- la politique et les règles commerciales
- le rôle du parlement et les processus de consultation
- les liens entre commerce, réduction de la pauvreté, et égalité des sexes.

Pour de plus amples renseignements ou pour vous inscrire, veuillez contacter Sabra Ripley au Secrétariat technique du FIPA.

FIPA
500-165 rue Sparks
Ottawa, Ontario K1P 5B9
Canada
Tél. : +1 613 594-5222
Télec. : +1 613 594-4766
info@e-fipa.org
www.e-fipa.org

Le FIPA reçoit l'appui financier du Gouvernement du Canada agissant par l'entremise de l'Agence canadienne de développement international (ACDI).

